

I/ Association MWA SUP’ FOYER TUTORAT ETUDIANT

1. La structure

L’association « Foyer Tutorat » a été créée en 2000, à l’initiative du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en vue de créer un vivier d’étudiants originaires de Nouvelle-Calédonie, titulaires d’une licence, souhaitant préparer le concours de Professeur des Ecoles au sein de l’IUFM de Nouméa.

Soucieux de s’adapter aux besoins des étudiants, les membres de l’association ont peu à peu ouvert et diversifié les missions du Foyer Tutorat.

**Aujourd’hui, la structure accompagne les étudiants calédoniens durant leur cursus universitaires dans les domaines de formations identifiés comme porteurs d’emplois (métiers de l’enseignement, métiers de la santé, de la mine, de la magistrature), de la première année de licence jusqu’au Master 2 et/ou l’obtention d’un concours).**

Nos locaux (bureau, salle de travail et logement étudiants) sont situés dans le Campus des Iles, Vallée du Génie. Une convention d’hébergement prévoit la mise à disposition d’appartements, d’un bureau, de salles de travail, etc…

L’association est composée d’un bureau élu pour un an :

* Présidente
* Vice-Présidente
* Secrétaire
* Trésorière

Effectifs :

* 2 salariés à temps plein :
	+ une directrice
	+ un agent polyvalent (surveillance internat et service de navette)
* 1 salarié à temps partiel :
	+ responsable pédagogique dédiée exclusivement aux étudiants en PACES (Enseignante en SVT, en disponibilité)
* 19 intervenants :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Discipline** | **Nb Intervenants** | **Diplôme** | **Situation professionnelle** |
| MATH | 2 | - 1 Agrégé- 1 doctorant | Gérant de société de soutien scolaireRecherche d’emploi |
| PHYSIQUE | 2 |  MASTER | Gérants de société de soutien scolaire |
| CHIMIE | 1 | MASTER | Salariée Laboratoire Agroalimentaire |
| BIOLOGIE | 2 | MASTER | Formatrice dans société de soutien scolaireMA en lycée |
| LETTRES MODERNES | 2 | AGREGEES | Retraité ENDisponibilité EN |
| HISTOIRE | 1 | DOCTEUR | Patenté, Enseignement |
| GEOGRAPHIE | 1 | CAPES | Retraité EN |
| DROIT | 2 | MASTER | Gérants de société de soutien scolaireCongrés de la NC |
| ANGLAIS | 2 | -CAPES- Equiv. MASTER Dipôme étranger (anglophone) | Disponibilité ENFormatrice |
| Spécialité Mines | 2 | BAC + 5 | Salariés bureau d’études |
| Anatomie | 2 | Docteur en neurologieMédecin Généraliste | Neurologue au CHT NCMédecin au CHT |

**2 / sélection des étudiants**

L’association peut accueillir :

* 30 internes
* 20 externes (variable en fonction de la diversité des parcours)

Les étudiants sont sélectionnés sur dossier, suivi éventuellement d’un entretien individuel.

Les critères étudiés sont :

* Dossier scolaire : bulletins trimestriels de 1ère et Terminale
* Notes obtenues au bac (bac au 1er tour obligatoire)
* Relevés de notes universitaires
* Projet d’études et professionnel en adéquation avec les formations mises en avant par l’association.
* Critères sociaux : revenus d’imposition
* Motivation et engagement constatés lors de l’entretien

Le critère social est étudié systématiquement pour les étudiants demandant à être internes ; il sera déterminant dans le cas où des dossiers se valent en qualité car le nombre de places d’internes est limité.

Les résultats sont très encourageants :

* 50 à 70% de réussite en L1
* 100% de réussite en L2 et L3
* Entre 2013 et 2018, sur les 27 étudiants de PACES suivis , 11 ont obtenu une place dans l’un des concours des métiers de la santé.
* En moyenne 50% de réussite sur les concours de l’enseignement.

3/ Objectifs de l’association

L’objectif global est de proposer aux étudiants sélectionnés un cadre de vie et de travail propice à la réussite de leurs études et des outils leur permettant de mettre en place des stratégies d’apprentissage efficaces.

Dans cette optique, nous proposons :

* Un accompagnement pédagogique axés sur plusieurs leviers :
	+ Des ateliers « Apprendre à apprendre », en début d’année : organisation du travail, gestion du temps, présentation d’outils …
	+ De la méthodologie disciplinaire
	+ Un suivi individuel régulier
	+ Du tutorat disciplinaire
	+ Préparations spécifiques écrits et oraux de concours
* Les étudiants, dits « internes » bénéficient en plus de :
	+ Un logement, en chambre double ou individuelle
	+ Un service de restauration sur place (ouvert 7j/7)
	+ Un service de navette faisant des allers retours du foyer à l’UNC, matin et soir
	+ Un accès à Internet, bibliothèque, photocopieur, scanner …

4/ Partenaires et financement

Historiquement, l’association est soutenue financièrement par :

* Les institutions :
	+ Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
	+ Les 3 Provinces
* Le Plan Jeunesse Outre-Mer depuis 2017

Les étudiants retenus doivent s’acquitter d’une participation financière mensuelle :

* 13 000 FCFP / interne
* 5 000 FCFP / externe